

Charte facture fournisseurs

Cette charte s'applique aux entités
juridiques suivantes :

**Air Liquide
advanced Technologies**

2, rue de Clémencière – BP 15
38360 Sassenage
E-mail : pff.alat@airliquide.com

**Air Liquide
advanced business**

2, rue de Clémencière – BP 15
38360 Sassenage
E-mail : suppliers-alab@airliquide.com

**Air Liquide
Cryogenic Services**

2, rue de Clémencière – BP 15
38360 Sassenage
E-mail : suppliers-alcs@airliquide.com

**Air Liquide
Electronics System**

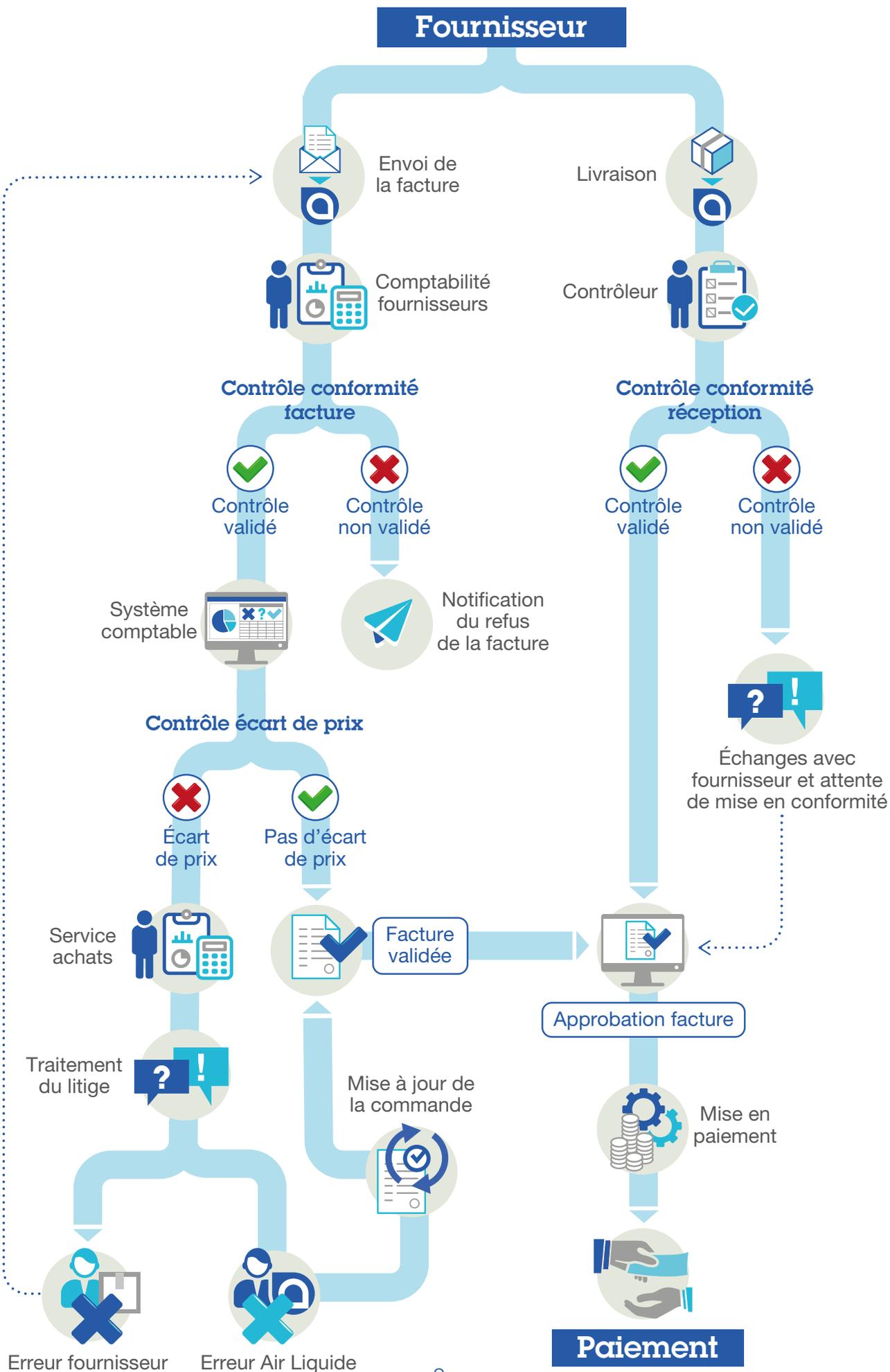
8 Rue des Méridiens
38130 Echirolles
E-mail : suppliers-ales@airliquide.com

Axane

2, rue de Clémencière – BP 15
38360 Sassenage
E-mail : suppliers-axane@airliquide.com



Processus de traitement d'une facture fournisseur



Adresse d'envoi des factures

Les factures, quel que soit le support utilisé, doivent obligatoirement être adressées au service Comptabilité Fournisseur.

Pour les factures papier :

Air Liquide Advanced Technologies Service Comptabilité Fournisseurs

2 rue de Clémencière – BP 15
38360 SASSENAGE

Pour les factures dématérialisées, se référer aux adresses e-mail de chaque entité indiquées en première page.

Pour joindre le service Achats (question sur une commande) ou le service Comptabilité Fournisseur (question sur un règlement), contactez le **04 76 43 60 30** ou adressez nous un e-mail à : pff.alat@airliquide.com

Présentation de la facture

Factures papier



- Papier de bonne qualité
- Format A4
- Recto-verso possible
- Un seul exemplaire suffit
- Pas d'agrafe

Factures dématérialisées



- Demande de dématérialisation à faire et soumis à validation auprès de la direction financière
- Format PDF
- Non modifiées



Contenu de la facture

Pour permettre un traitement optimal des factures et dans le respect des règles comptables et fiscales, celles-ci doivent mentionner un certain nombre d'éléments détaillés et classifiés ainsi :

- Critique** L'élément est indispensable, soit pour des raisons fiscales, soit pour permettre son traitement administratif par Air Liquide advanced Technologies. L'absence de cet élément peut justifier le retour de la facture au fournisseur.
- Majeur** La facture est recevable mais l'absence d'un élément majeur risque soit d'en perturber le traitement soit de générer des incompréhensions avec le fournisseur.
- Mineur** La facture est recevable mais son traitement peut être facilité si l'élément le précise.

Caractéristiques de l'entreprise fournisseur émettrice de la facture

Éléments requis	Commentaire
Nom ou dénomination sociale de l'entreprise émettrice et adresse du siège social (et non de l'établissement)	
• Forme juridique et capital	
• Numéro SIREN et RCS suivi du nom de la ville du greffe	• Données d'identification propres à la France.
• Numéro Intracommunautaire	• Données d'identification propres à l'Union Européenne.
Nom, numéro de téléphone et de télécopie d'un correspondant à joindre en cas de problème.	Coordonnées pouvant se révéler indispensables en cas de difficulté pour traiter la facture.
Coordonnées pouvant se révéler indispensables si elles sont incorrectes dans la base fournisseur. S'il y a contrat d'affacturage, indiquer impérativement les coordonnées du factor et la date du contrat.	Coordonnées pouvant se révéler indispensables si elles sont incorrectes dans la base fournisseur. S'il y a contrat d'affacturage, indiquer impérativement les coordonnées du factor et la date du contrat.

Caractéristiques de l'entreprise fournisseur cliente d'Air Liquide

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise émettrice	<ul style="list-style-type: none"> • Information clairement précisée sur la commande. Cet élément doit être impérativement respecté par le fournisseur. • Adresse de facturation figurant sur la commande. C'est à cette adresse que doit être envoyé par courrier postal l'original de la facture.
Adresse de facturation figurant sur la commande	<ul style="list-style-type: none"> • Cette adresse est unique pour toutes les Directions "donneur d'ordre" de la CELCA. • Sur l'enveloppe doivent figurer la dénomination sociale de la CELCA, suivie de l'adresse postale de facturation : <i>Direction de la Comptabilité - Services fournisseurs 5 Parvis des Droits de l'Homme CS 70784 - 57012 METZ Cedex</i>
Adresse de livraison	Donnée obligatoire.
Numéro de TVA intracommunautaire	Donnée d'identification propre à l'Union Européenne et à la CELCA.

Caractéristiques générales de la facture ("l'en-tête")

Type de la pièce	Facture, avoir ou facture d'acompte.
Numéro de facture	Numéro unique basé sur une séquence chronologique et continue.
Date de facture	Date d'émission de la facture.
Date de règlement	Date à laquelle le règlement doit intervenir. Doit être en concordance avec la commande.
Origine de la facture	Pays d'origine du matériel au niveau de la ligne facture, si plusieurs fournitures facturées et de plusieurs origines facturés.

Caractéristiques de l'objet facturé (ligne de facture)

Référence du bon de commande ou du devis	Référence indispensable pour le traitement de la facture.
Référence et désignation claire du matériel ou de la prestation du bon de commande ou du devis	L'objet facturé doit être clairement désigné et en aucun cas il ne peut s'agir que d'un code ou d'une référence de code-article.
Numéro du bordereau de livraison	Élément obligatoire. Il est indispensable au traitement de la facture en cas de livraisons répétitives et fréquentes sur un même article.
Quantité facturée	<ul style="list-style-type: none">• Donnée obligatoire.• Quantité conforme à la commande.
Prix unitaire hors TVA	Prix unitaire dans la devise de facturation.
Devise de facturation	Donnée obligatoire. Elle doit être impérativement la même que la devise de commande, sinon rejet de la facture.
Prix total hors TVA	Il est le résultat de la quantité facturée par le prix unitaire.

Caractéristiques de la facture ("le pied")

Montant de TVA par taux de TVA	Montant total HT x taux de TVA et ce pour chaque taux de TVA différent.
Régime de TVA	Donnée obligatoire précisant "débit" ou "encaissement".
Montant total TTC	Donnée obligatoire correspondant de manière stricte à : Montant total HT + TVA = Montant total TTC.

Compléments d'informations pour les factures "pays tiers" (hors France)

Incoterm (selon ICC2010) de livraison	Doit être en concordance avec le bon de commande.
Régime de TVA	<ul style="list-style-type: none">• Classification internationale.• Élément obligatoire en cas d'achat à l'étranger, car indispensable à l'établissement de la Déclaration d'Échange de Biens (DEB) ou déclaration d'importation d'un pays tiers.

Points particuliers

Frais de port hors TVA	Ces frais doivent impérativement être en concordance avec la commande, c'est-à-dire avoir été prévus et isolés dès la négociation. Cela concerne uniquement les cas exceptionnels où le prix du transport n'est pas intégré dans le prix de la fourniture.
Frais d'emballage hors TVA	Ces frais doivent impérativement être en concordance avec la commande, c'est-à-dire avoir été prévus et isolés dès la négociation. Cela concerne uniquement les cas exceptionnels où le prix du transport n'est pas intégré dans le prix de la fourniture.
Montant total HT par taux de TVA	En cas de transmission d'éléments distincts assujettis à des taux de TVA différents, le sous-total auquel appliquer chaque taux de TVA doit apparaître clairement.
Pénalités de retard au taux de X % annuels	Mention obligatoire au regard du code du commerce et de la Loi de Modernisation de l'Économie (LME, si fournisseur français) et la loi sur les Nouvelles Régulations Économiques (NRE, si fournisseur de l'Union Européenne).



Facture d'acompte

Dans le cas où la commande prévoit le versement d'un ou plusieurs acomptes, le processus de validation sera différent. Lorsque l'entité Air Liquide accorde un/des acompte/s sur commandes, les services comptables attendent alors des factures d'acompte respectant un certain formalisme et une facture dite définitive.

Pour être recevable, la facture d'acompte doit respecter le formalisme suivant :

- Faire clairement référence au terme "Acompte" en entête ou dans son libellé,
- Contenir le montant à payer tel qu'indiqué dans la commande,
- Respecter les règles de TVA en vigueur,
 - Hors Taxes (HT) pour la France pour les achats de matériel,
 - Toutes Taxes Comprises (TTC) pour les prestations de service
- Être accompagnée de l'original de la garantie bancaire le cas échéant.

La facture définitive doit répondre au formalisme des autres factures avec en plus le montant des acomptes versées antérieurement en déduction du net à payer.